

Novembre 2010

Bourses de recherche pour jeunes chercheurs

RÈGLEMENT

La Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, désireuse d'intensifier le rayonnement de la culture et de la civilisation du monde gréco-romain, offre sur candidatures des bourses assurant aux jeunes chercheurs un financement pour des périodes pouvant aller de deux semaines à deux mois.

Sont pris en charge : les frais d'un séjour de recherche au siège de la Fondation Hardt (logement en chambre individuelle, pension complète) et une participation aux frais de voyage. Les bourses de la Fondation Hardt ne peuvent pas être obtenues pour les mois de juillet et août.

Les disciplines retenues sont la langue et la littérature grecques et latines, l'histoire ancienne, la philosophie et le droit antiques. L'objectif des recherches est la rédaction d'articles, de livres ou d'autres études.

Conditions d'obtention: - 35 ans au maximum au moment du dépôt de la candidature
- Voie doctorale (2^e année au minimum) ou postdoctorale.

Les candidat(e)s déposeront auprès du directeur de la Fondation Hardt, M. Pierre Ducrey, à l'adresse ci-dessous, un dossier comprenant les pièces suivantes :

- ◇ curriculum vitae
- ◇ lettre de motivation
- ◇ programme de travail
- ◇ deux lettres de recommandation de professeurs d'université
- ◇ photocopie ou scan du passeport ou de la carte d'identité
- ◇ pour les candidat(e)s non enseignants universitaires, un plan de carrière.

Les dossiers peuvent être envoyés par courrier électronique (au format PDF) ou par courrier postal. Ils ne pourront pas être renvoyés aux candidats. Un dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Les délais pour la réception des dossiers et des lettres de recommandation sont :

- le 30 novembre pour les demandes de séjour entre début février et fin juin
- le 30 avril pour les demandes de séjour entre début septembre et fin novembre.

Les bourses sont attribuées dans les jours qui suivent la clôture des délais. Les candidats sont informés le plus rapidement possible.

À la fin de leur séjour, les bénéficiaires d'une bourse de recherche remettront un bref rapport d'activité. Dans leur future publication, ils voudront bien mentionner l'appui de la Fondation Hardt.

Le présent programme est financé grâce au soutien de la Fondation Hans Wilsdorf, Genève, de la Fondation Saint-Charles, Vaduz, et d'autres mécènes.

Document approuvé par le Conseil de la Fondation Hardt en sa séance du 23 octobre 2010.